

RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00050
Numéro SIREN : 326 652 526
Nom ou dénomination : GRAULHET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2017 sous le numéro de dépôt 3901

3901

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 000 euros
Siège social : Route de Lavaur, 81300 GRAULHET
RCS CASTRES 326 652 526



Comptes annuels et annexe clos le 31 mars 2017
et approuvés par l'assemblée générale mixte du 21 septembre 2017

Certifiés conformes

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2016 AU 31/03/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 16 295 650 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 982 630 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 1an
- * Terrains et aménagements : 10 à 20 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par les options suivantes :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour la partie constatée pour la période du 01/01/17 au 31/03/17,
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2016.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 110 089 euros au titre de 2016,
- comptabilisation d'un produit de 34 166 euros, par ailleurs compensé par l'extourne de la provision de mars 2016 de 23 490 euros.

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Discaf

La créance d'exploitation vis à vis de Discaf a été provisionnée à hauteur de 37KE.

L'avance financière octroyée à Discaf a été provisionnée à hauteur de 122KE.

Enfin, une provision complémentaire a été constituée pour tenir compte de la situation nette de Discaf, par différence entre ses capitaux propres et les deux provisions précédentes. Le montant de ce complément est de 85KE.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

La destruction de l'ancien magasin a entraîné la mise au rebut de nombreuses immobilisations. La valeur nette comptable correspondant à ces mises au rebut s'élève à 792 KE pour cet exercice.

Un indemnité de résiliation de bail de 80KE a été versée à un ancien locataire de la galerie marchande.

PRODUIT EXCEPTIONNEL

Une subvention d'investissement qui sera versée par Siplec a été provisionnée pour un montant de 150KE. Elle est affectée à 100% sur cet exercice pour tenir compte des charges exceptionnelles relatives aux investissements réalisés.

Autres éléments significatifs

Au cours de cet exercice, l'ancien magasin a été démoli et un nouveau a été édifié. Il a ouvert ses portes en octobre 2016.

Ouverture du concept parapharmacie en décembre 2016.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	48 784		22 867	25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	175 452	3 383		178 835
Immobilisations incorporelles	224 235	3 383	22 867	204 751
- Terrains	1 165 421	73 206	32 187	1 206 440
- Constructions sur sol propre	5 606 895	4 876 930	5 139 894	5 343 931
- Constructions sur sol d'autrui	149 134		65 587	83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	557 684	2 783 307	411 948	2 929 043
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 469 371	816 412	878 924	1 406 858
- Installations générales, agencements aménagements divers	356 806	386 880	335 335	408 351
- Matériel de transport	8 066			8 066
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	393 615	34 061	196 343	231 333
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 280 921		1 275 921	5 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 987 912	8 970 796	8 336 140	11 622 568
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	439 330	5 861		445 191
- Prêts et autres immobilisations financières	57 482	2 728	12 950	47 260
Immobilisations financières	496 812	8 589	12 950	492 451
ACTIF IMMOBILISE	11 708 960	8 982 768	8 371 956	12 319 771

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce poissonnerie	25 916			25 916
Total	25 916			25 916

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	165 830	6 795		172 625
Immobilisations incorporelles	165 830	6 795		172 625
- Terrains	185 387	16 516	32 187	169 716
- Constructions sur sol propre	4 528 995	1 012 988	5 139 894	402 088
- Constructions sur sol d'autrui	54 975	31 871	65 587	21 258
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	410 186	165 852	411 948	164 090
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 216 600	118 557	878 924	456 233
- Installations générales, agencements aménagements divers	348 929	20 471	335 335	34 065
- Matériel de transport	8 066			8 066
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	370 722	18 033	196 343	192 412
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 123 859	1 384 288	7 060 219	1 447 928
ACTIF IMMOBILISE	7 289 689	1 391 083	7 060 219	1 620 553

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 060 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 760		36 760
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	135 858	135 858	
Autres	1 763 799	1 763 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	113 648	113 648	
Total	2 060 564	2 013 304	47 260
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 752		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 915
Autres créances	518 458
Disponibilités	
Total	524 373

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	163 986	125 666	163 986	125 666
Créances et Valeurs mobilières		168 052		168 052
Total	163 986	293 717	163 986	293 717
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		134 402	163 986	
Financières				
Exceptionnelles		159 316		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 406	85 330	2 406		85 330
Total	2 406	85 330	2 406		85 330
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		85 330	2 406		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 550 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	476 413	476 413		
- à plus de 1 an à l'origine	9 408 717	579 991	3 288 279	5 540 447
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	201 180	52 680	117 104	31 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 703 208	2 703 208		
Dettes fiscales et sociales	613 696	613 696		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	768 715	768 715		
Autres dettes (**)	319 473	319 473		
Produits constatés d'avance	59 444	59 444		
Total	14 550 847	5 573 621	3 405 383	5 571 843
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 242 885			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	256 993			
(**) Dont envers les associés	235 104			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 952 266	8 952 266	55 956
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	8 952 266	8 952 266	55 956

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 092
Emprunts et dettes financières divers	6 522
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474 712
Dettes fiscales et sociales	488 465
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	489 652
Autres dettes	
Total	1 461 443

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	113 648
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	113 648

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	59 444
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	59 444

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 840 855		1 840 855
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	24 528		24 528
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 612 433		2 612 433
Ventes de marchandises	21 533 164		21 533 164
Produits des activités annexes	563 756		563 756
TOTAL	26 574 736		26 574 736

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 407 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2016 sont de 11406.65€. La provision pour les honoraires de l'exercice 31-03-2017 est de 11500€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 136 862 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	172 980
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	237 605
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	410 585
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	136 862
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, Route de Lavaur 81300 GRAULHET.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 101 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Employés	85	
Agents de maîtrise	11	
Cadres	5	
Total	101	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt BNP Paribas 66.79% du solde dû - Inscription privilège prêteur de deniers</i>	97 788
<i>Emprunt BNP Paribas 33.21% du solde dû - Inscription hypothèque conventionnelle</i>	48 623
<i>Emprunt BNP Paribas - nantissement du groupe électrogène objet du financement</i>	31 916
<i>Crédit Mutuel - Nantissement du FDC</i>	61 929
<i>BPI France - Nantissement du FDC</i>	84 200
<i>Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	1 950 000
<i>BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	2 557 443
<i>CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	1 950 000
<i>Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	360 000
<i>BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	480 000
<i>CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés</i>	360 000
<i>Edel - Cautions solidaires de Buma, Habilois et 8 stés + nantissement de FDC en 10e rang</i>	970 367
Avals et cautions	8 952 266
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	10 847
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>SARL Discaf - Cautions pour le prêt Banque Populaire à hauteur de 120000€ - Capital restant du au 31-03-17</i>	79 365
Autres engagements donnés	79 365
Total	9 042 478.
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	79 365
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Voir détail dans commentaire ci-après</i>	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de convention de parrainage, SAS Graulhet Distribution a reçu les engagements des sociétés suivantes pour couvrir ses pertes d'exploitations (en %) : SAS HABILOIS 23% - SAS SODILANG 11% - SAS SODIDIER 11% - SAS SOCAPDIS 11% - SAS ARIEDIS 11% - SAS GAILLAC 11% - SAS MACRIS 11% - SAS LAVIDA 11%

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 10 847 euros.

Le crédit bail dont il est fait référence porte sur un véhicule Renault Mégane dont la valeur d'origine est 16765€.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 64 220 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	24 817 398,00	24 852 443,00	24 384 088,00	24 899 880,82	26 574 736,02
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	975 909,00	1 069 540,00	626 136,00	790 377,65	431 163,13
Impôts sur les bénéfices	219 287,00	133 608,00	-38 859,00	-177 477,00	-189 946,00
Participation des salariés	182 845,00	81 645,00	23 688,00		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	515 902,00	684 875,00	391 399,00	-170 703,04	-982 629,69
Résultat distribué	600 000,00	650 000,00	660 000,00	568 000,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	5,73	8,54	6,41	9,68	6,21
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	5,16	6,85	3,91	-1,71	-9,83
Dividende distribué	6,00	6,50	6,60	5,68	
Personnel					
Effectif salariés	85	94	89	90	101
Montant de la masse salariale	1 813 836,00	1 907 867,00	1 877 426,00	1 898 944,79	2 128 772,27
Montant des sommes versées en avantages sociaux	597 714,00	556 045,00	553 386,00	562 797,22	629 599,62

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	568 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		573
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		567 426
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		568 000

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS - VALEURS A LONG-TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS GRAULHET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise Route de Lavour 81300 GRAULHET		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 2 6 6 5 2 5 2 6 0 0 0 1 2		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/03/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	25 916
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	172 624
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	6 209
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 206 439
		Constructions	AP	AQ	8 356 520
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 406 858
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	647 749
		Immobilisations en cours	AV	AW	5 000
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	445 191
		Prêts	BF	BG	36 760
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	10 499
	TOTAL (II)		BJ	BK	12 319 770
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	3 520 509
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	135 857
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 763 798
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	CG	339 511
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	113 647
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 890 149	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	18 209 920	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	1 488 697
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(982 629)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 606 067
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	85 330
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	85 330
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 885 129
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	436 230
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	53 406
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 703 207
	Dettes fiscales et sociales			DY	613 750
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	768 714
	Autres dettes			EA	84 369
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	59 444
TOTAL (IV)			EC	14 604 252	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	16 295 650	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 573 620
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	476 413	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GRAULHET</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 533 164	FB		FC	21 533 164	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 865 383	FE		FF	1 865 383	
		FG	3 176 188	FH		FI	3 176 188	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 574 736	FK		FL	26 574 736	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	31 074	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	252 971	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24 452	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 883 233
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	21 433 736
Variation de stock (marchandises)*						FT	(832 038)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	68 945	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(6 385)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 426 655	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	387 584	
Salaires et traitements*						FY	2 128 772	
Charges sociales (10)						FZ	629 599	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	598 979
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	134 401
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	7 229	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 977 480	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(94 246)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	270	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	45	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	518	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	88	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 379	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	18 986	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	109 071	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	109 071	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(90 085)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(184 106)	

Désignation de l'entreprise SAS GRAULHET										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	162 918		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	2 198		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC	2 406		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	167 522		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	80 777		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	38 465		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	1 036 748		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	1 155 991		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(988 468)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(189 946)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	27 070 013	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	28 052 643	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(982 629)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	99 917
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	16 286
			- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	6 092	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	164 529	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	88 985	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	1 159	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6		obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT EVALUATION CONSEIL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermite – Zone Technobruques – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02 - Télécopie 05.56.42.07.67- bjotrau@oec-aquitaine.fr

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GRAULHET DISTRIBUTION

Route de Lavaur
81300 GRAULHET

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 96 000 EUROS INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, REGION D'AQUITAINE
AU TABLEAU DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX - R.C.S. Bordeaux B 343 332 946

N° IDENT. TVA : FR 82343332946

1 - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

AUDIT EVALUATION CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermitte – Zone Technobruques – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02 - Télécopie 05.56.42.07.67- bjotrau@oec-aquitaine.fr

Bruno JOTRAU

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société GRAULHET DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Route de Lavaur
81300 GRAULHET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2017

Mesdames,
Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GRAULHET DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 96 000 EUROS INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, RÉGION D'AQUITAINE
AU TABLEAU DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX - R.C.S. Bordeaux B 343 332 946
N° IDENT. TVA : FR 82343332946



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Nos travaux nous ont permis de nous assurer du caractère raisonnable des modalités retenues pour les estimations comptables ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

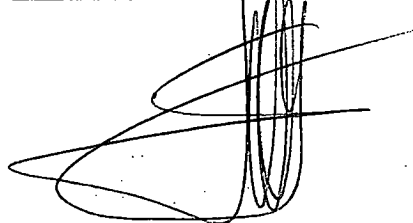
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Associés, l'expression de nos sentiments distingués.

A Bruges, le 28 juillet 2017

Audit Evaluation Conseil
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Bruno JOTRAU associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Lavour, 81300 GRAULHET
326652526 RCS CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 21 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à
- 982 629,69 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : - 982 629,69 euros

Prélèvement sur les réserves statutaires - 982 629,69 euros
Qui s'élèveront dès lors à 506 067,37 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2014 : 660 000 euros, soit 6,60 euros par titre.

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 666,60 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 659 333,40 euros

Exercice clos le 31 mars 2015 : 568 000 euros, soit 5,68 euros par titre

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 573,68 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 567 426,32 euros

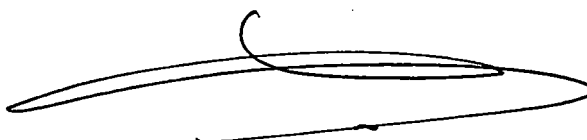
Exercice clos le 31 mars 2016 : 568 000 euros, soit 5,68 euros par titre

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 573,68 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 567 426,32 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 septembre 2017

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Bruno LEFEBVRE



Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Plâté 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE JURIDIQUE FISCALE

27 cours Evrard de Fayolle
CS 91007
33076 BORDEAUX CEDEX

V/REF :

N/REF : 83 B 50 / 2017-B-3901

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 17/11/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Concernant la société

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
route de Lavaur
81300 Graulhet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3901 le 17/11/2017

R.C.S. CASTRES 326 652 526 (83 B 50)

Fait à CASTRES le 17/11/2017,

Le Greffier

